

Attestation de fin d'études ou de stage à l'étranger

Document à renvoyer impérativement au Conseil Régional Grand Est
au plus tard 30 jours après la fin de du stage ou de la période d'études
Service des Formations Sanitaires et Sociales

Je soussigné (e) Madame, Monsieur :

Directrice, Directeur de l'organisme :

certifie que :

Inscrit en formation de :

l'institut de formation de :

a suivi du / / (date du premier jour d'études/de stage)

au / / (date du dernier jour d'études/de stage)

une période d'études/de stage dans le cadre de son cursus

Fait à

le *

Signature manuscrite et cachet de l'organisme d'accueil à l'étranger

* La date de signature du document ne doit pas être antérieure à la date de fin de séjour indiquée sur l'attestation.